

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la singularité du département de Meurthe et Moselle, sur la feuille de route de réformes du gouvernement pour 2016 et les réformes déjà faites depuis 2012, Nancy le 29 octobre 2015.

Monsieur le président,

Car ici, vous êtes le président de ce Conseil départemental, vous nous accueillez aujourd'hui, les ministres, le Président de la République, en présence des élus du département, des représentants de Nancy, le président du GRAND NANCY, André ROSSINOT, et vous nous accueillez avec le président de la région, de la région Lorraine, avant qu'elle ne prenne d'autres dimensions

J'ai aussi conscience et c'était le sens de l'intervention de la présidente des maires de Meurthe-et-Moselle de ce que les élus vivent ici comme ailleurs : sollicitations nombreuses, financements contraints, incertitudes sur les intercommunalités. Mais en même temps, vous avez toujours fait face, ici comme ailleurs, pour assumer vos devoirs, prendre vos responsabilités, innover, inventer. Je suis ici, dans ce Conseil départemental hier, Conseil général et j'ai forcément une pensée pour Michel DINET. Je me souviens qu'il avait toujours une citation d'Hannah ARENDT et qu'il la produisait dans certaines circonstances et il l'aurait fait sans doute aujourd'hui : « le pouvoir naît quand les hommes travaillent ensemble et retombe dès qu'ils se dispersent. » Cela valait pour son action, c'était sa conviction ici, en Meurthe-et-Moselle, cela vaut pour le pays tout entier : nous devons agir ensemble et éviter les divisions inutiles. C'est maintenant vous, Mathieu KLEIN, qui animez le département, mais vous ne pouvez le faire qu'avec le concours des élus, de tous les élus : de l' élu de la plus petite commune qui cherche à garder son identité, mais aussi l' élu du GRAND NANCY qui sait, autour d'André ROSSINOT, que la métropole est possible.

Alors vous êtes fier de votre département et vous pensez que c'est le seul qui mérite qu'on se batte pour lui. Vous pensez qu'il n'est pas un département comme les autres et il n'est pas un département comme les autres. C'est lié à son histoire, vous l'avez rappelé, y compris à ce qui s'est produit en 1870 quand il a fallu prendre un bout de la Moselle et un bout de la Meurthe pour faire un département. Vous y êtes attaché et vous avez raison.

Vous dites que votre département est un territoire de passage et d'échange. C'est ce qui a fait aussi son identité, sa fabrication, sa construction, un des départements les plus européens de France, ouvert, forcément ouvert. Quand je songe et c'est vrai aussi pour la Moselle au nombre de travailleurs frontaliers qui se rendent chaque jour dans un autre pays que le leur pour aller chercher un revenu précieux, investi ensuite dans vos départements. Oui, un département ouvert à des pays, à l'Europe je pense au Luxembourg, à la Belgique et à travers la Moselle pour vous, l'Allemagne. Vous êtes même responsable de la stratégie allemande. Qu'aurait-on dit à d'autres époques heureusement disparues ?

Parce que l'amitié entre la France et l'Allemagne et je la mesure chaque jour et dans toutes les circonstances est ce qui permet à l'Europe d'avancer et, face à certaines menaces, de résister.

C'est au-delà même des personnalités qui peuvent, à un moment ou un autre, diriger nos pays respectifs. Cela vaut au-delà même des sensibilités qui peuvent parfois nous rassembler, parfois nous séparer. C'est un moteur essentiel. Et s'il n'y avait pas eu l'alliance entre la France et l'Allemagne pour avoir à assumer la crise économique, financière qui s'était installée dans notre continent il y a maintenant plus de cinq ans, il n'y aurait pas eu les décisions qui ont été prises pour l'union bancaire, pour la zone euro. Et s'il n'y avait pas eu encore, dans ces moments, dans ces nuits, la possibilité de garder la Grèce dans la zone euro, s'il n'y avait pas eu cette alliance, il n'y aurait pas eu ce maintien de la Grèce dans la zone euro. Et je pourrais continuer, y compris sur l'Ukraine, y compris encore en ce moment sur ce que nous avons à faire face à la crise des réfugiés. Vous savez plus que d'autres combien cette alliance, cette union, cette amitié peuvent être déterminantes pour notre avenir.

La Meurthe-et-Moselle a toujours accueilli les femmes et les hommes qui ont, par les désastres et les épreuves de l'Histoire, à un moment, décidé de s'installer ici et vous êtes d'ailleurs, vous, les représentants de cette histoire-là, dû à votre géographie. Encore aujourd'hui, votre département, la Meurthe-et-Moselle, est fidèle à cette tradition d'asile. Je salue les communes qui ont pris des initiatives spontanément et sans qui leur soit demandé quoi que ce soit pour accueillir des réfugiés syriens, irakiens. Je veux les en remercier. Ces personnes qui fuient la guerre, qui fuient les massacres ont cherché, ici, un accueil pour mieux repartir le moment venu dans leur pays. En même temps, nous avons le devoir de les traiter avec dignité et responsabilité. C'est tout l'enjeu, d'être capable d'accueillir celles et ceux qui relèvent du droit d'asile et de faire raccompagner celles et ceux qui n'en relèvent pas.

C'est la troisième fois que je me rends en Lorraine depuis mon élection. J'étais encore en décembre dernier à Florange pour honorer la promesse que j'avais faite pour la reconversion du site. J'étais en mars à Trémery pour visiter l'usine PEUGEOT. Et aujourd'hui je suis revenu, d'abord, pour lancer le service militaire volontaire : premier centre ouvert à Montigny-lès-Metz. Le ministre de la Défense m'accompagnait, la ministre de l'Emploi aussi parce que ce sont ces deux dimensions qui donnent cette spécificité à ce service militaire volontaire. Vous êtes une terre d'innovation donc c'est en Lorraine que l'on a voulu créer le premier centre. Il faut dire que la Lorraine avait payé suffisamment son tribut pour les reconversions militaires pour que l'on puisse, en Lorraine, accueillir le premier centre de service militaire volontaire.

Ce dispositif est très original : ce sont des militaires qui encadrent, qui encadrent des jeunes et qui les forment aussi à un métier mais ce sont des professionnels qui viennent également avec des entreprises pour initier les jeunes à ce qui pourra être leur prochain métier. C'était un dispositif qui existait outre-mer j'avais visité ces centres et que je voulais donc maintenant installer dans l'Hexagone et demain, généraliser autant qu'il sera possible compte tenu de nos moyens budgétaires. Il ne s'agit pas de revenir au service militaire. C'est une autre dimension qui ne relève pas de ce type de dispositif. Il a été fait, c'était il y a plus de 20 ans, un choix, celui d'une armée professionnelle. Jean-Yves LE DRIAN sait mieux que quiconque combien il est nécessaire d'avoir des professionnels pour mener des opérations extérieures difficiles et même pour assurer la vigilance indispensable par rapport à certaines menaces.

Non, là, il s'agit de faire que les militaires puissent donner leur savoir-faire ou leur savoir-être à des jeunes qui en ont besoin. C'est l'idée de la Deuxième Chance. Tous ces jeunes sont sortis du système scolaire sans qualification, sont sans espoir de retrouver dans un délai proche un emploi, alors il faut aller les chercher. Eux-mêmes d'ailleurs n'ont pas attendu, ce sont eux qui se sont déclarés volontaires dans le cadre des Missions Locales pour venir dans ce dispositif, dans ce service militaire volontaire. Volontaire, le mot est important parce que c'est cette volonté qui caractérise l'engagement.

Puis, je suis allé ensuite à Vandœuvre. Là-aussi, c'est un programme de la Deuxième Chance, une ville qui a été depuis longtemps marquée par dégradation du bâti, paupérisation des habitants et qui, grâce au GRAND NANCY, grâce à l'action de la municipalité, de son maire, Monsieur HABLOT, a réussi à mener à bien un programme de rénovation urbaine. J'ai vu ses habitants. Oh ! Je ne dis pas que leur vie est facile, je sais qu'il y a encore beaucoup de chômage dans ces quartiers, beaucoup de précarité, mais il y a dans leur regard une fierté, ils ont retrouvé un

quartiers, beaucoup de pauvreté, mais j'ai vu dans leurs yeux une triade : être logé correctement, avoir un espace agréable de vie, soigner les espaces communs, avoir cette qualité des équipements culturels, sportifs qui puisse être proposée. Alors ce projet urbain devra être poursuivi et je l'annonce ici, le programme ANRU 2 sera donc prochainement mené à bien dans le cadre du contrat de ville qui va être signé par le ministre de la Ville dans les jours qui viennent avec le président du GRAND NANCY.

La raison aussi de ma présence ici, c'est que j'ai voulu confirmer la création de la métropole du GRAND NANCY. Votre département s'est toujours fait connaître pour son ingénierie territoriale, c'est-à-dire que vous inventez des situations qu'ensuite, la loi généralise pour l'ensemble du pays. Félicitations ! Je rappelle que c'est d'ici que le district a été à un moment imaginé, que la coopération intercommunale a pris un certain tour. Et là, aujourd'hui, vous voulez inventer une métropole alors même qu'il n'y avait pas le seuil de population prévu. Mais cela fait partie de l'exception, de l'exception nancéenne, lorraine. Donc vous avez voulu qu'il y ait une communauté urbaine c'est fait, c'était le premier signe, le Sillon lorrain c'était une deuxième démonstration de votre imagination, l'eurorégion. Et maintenant, voilà que vous voulez créer NANCY MÉTROPOLE et le préfet MAHÉ a été justement chargé de cette mission. Une nouvelle organisation sera proposée avec cette volonté qui est partagée ici, qui est de ne pas opposer le rural à l'urbain et de faire que pour les autres communes du département, cette création puisse être regardée là-aussi comme une chance, une chance de plus, et pour que cette métropole puisse elle-même couvrir un territoire rural et pour que les activités du département, du Conseil départemental puissent être harmonisées avec celles de la métropole, faisant ainsi plus de simplicité, plus d'efficacité et sans doute aussi plus d'économies.

C'est une illustration de la réforme territoriale que j'ai voulue puisque son but, c'est précisément de faire vivre des échelons territoriaux en évitant les concurrences et en donnant de la cohérence. C'est aussi ce que j'ai voulu à travers les régions : 13 régions qui devaient avoir la taille nécessaire, 13 régions qui devaient avoir des compétences qui puissent être utiles à la population. Il ne s'agissait pas d'un redécoupage qui n'avait d'ailleurs que peu de sens si on voulait aller au plus près de ce qu'était l'histoire de notre territoire. Non, il s'agit de donner des capacités de développement, d'aménagement, mais aussi de possibilités de création d'emploi et de formation. Il y a une compétence qui est plus importante que toutes les autres, c'est de donner une vision longue à un territoire et c'est le rôle de la région.

Ensuite, le département, il est l'échelon de solidarité et de proximité et il a été gardé avec une clarification, les intercommunalités. Il y a toujours le risque d'une machinerie qui viendrait faire disparaître les communes. Donc les préfets ont été sollicités pour trouver la bonne cartographie avec vous, avec les élus. Mais de grâce, ne pensez pas qu'en gardant les structures d'hier, vous pourrez porter les projets de demain. Vous avez bien voulu rappeler que j'étais moi-même un ancien élu. Encore que je me considère toujours comme un élu. Je ne vais pas plus loin. Mais j'ai été un élu local et je sais ce que peut être à la fois l'innovation et parfois la tentation de garder ce que l'on sait, ce que l'on connaît et de ne rien changer tout en appelant bien sûr à la réforme la plus audacieuse si c'est possible. Mais on ne peut pas garder des intercommunalités qui n'auraient plus de vie. En revanche, on doit garder la commune si elle-même veut prendre toute sa place et elle a sa place. Je sais aussi qu'il y a des communes qui ont voulu fusionner. C'était un vieux projet technocratique hier, mais dès lors qu'il est porté par la population et par les élus, davantage fondé aujourd'hui.

C'est ce mouvement-là qu'il faut laisser émerger en créant de véritables organisations sur des échelles de vie. Je sais aussi que vous avez besoin d'avoir des infrastructures, vous les avez rappelées. Vous avez été les premiers à avoir ce TGV, d'autres vous envient et les attendent. Mais vous avez aussi besoin d'infrastructures compte tenu de ce qu'est le caractère européen de votre région et de votre département. J'ai veillé aussi que, dans le cadre de la réforme de l'État qui devait suivre la réforme territoriale, Nancy puisse être le siège de l'Agence Régionale de Santé, ainsi que du rectorat académique car je sais ce que représentent ici l'université et les écoles.

Cette réforme territoriale, voilà des années qu'il en était question. J'ai considéré que le moment

était venu non plus d'en parler c'était fait mais de la faire parce que je suis convaincu que la France a besoin de réformes.

Depuis trois ans, notre pays est engagé dans une profonde modernisation. Tous les secteurs d'activité sont concernés, tous les acteurs de la société sont sollicités et tous les territoires sont mobilisés. Et depuis le premier jour de mon mandat, j'ai choisi de réformer et non de reporter. Réformer, c'est quoi ? Ce n'est pas changer pour changer, ce n'est pas créer des problèmes supplémentaires. Réformer, c'est transformer et améliorer, c'est apporter des solutions, c'est permettre à la France d'avancer parce que nous devons avancer tout en restant ce que nous sommes, avec notre histoire, nos traditions, nos modes de vie, notre capacité à vivre ensemble, ce que j'appelle la République moderne et sociale.

La première finalité des réformes, c'est de garantir la souveraineté la souveraineté politique, diplomatique, militaire, non pas par volonté de puissance la France ne veut conquérir aucun territoire, je vous l'assure si vous en doutiez, ni même prendre des positions dans quelque pays que ce soit, nous en avons terminé avec ces logiques-là mais nous voulons promouvoir des valeurs, défendre des principes, sauver des populations. C'est pour cela que la République doit être forte. C'est le choix que j'ai fait avec une loi de programmation militaire qui a été portée par Jean-Yves LE DRIAN et qui n'était pas dans le programme que j'avais présenté aux Français, je dois le reconnaître, parce qu'on a fait face à des menaces le terrorisme, à des interventions extérieures et qu'il a fallu doter nos armées de moyens supplémentaires et je les ai assumés. Et si je ne l'avais pas fait, c'était le risque non seulement de nous affaiblir, mais de démoraliser celles et ceux que nous envoyons dans des opérations particulièrement difficiles. Et je sais ce que je peux ici faire apparaître à Nancy, en Lorraine où il y a eu des soldats qui ont eu des accidents particulièrement dramatiques. Je pense à leurs familles. Donc, nous avons le devoir d'équiper nos armées. Et en équipant nos armées, nous nous protégeons nous-mêmes, d'abord, parce qu'en luttant contre le terrorisme à l'extérieur, on s'en protège à l'intérieur. Et même, nous avons été amenés à inventer une nouvelle opération qui est une opération intérieure où nous assurons la protection, la vigilance sur un ensemble de sites qui peuvent être à un moment des cibles pour les terroristes.

Alors, la souveraineté, c'est aussi ce que nous pouvons faire pour nous délester d'une dette qui pourrait être notre fardeau. C'est Christian ECKERT, qui a cette lourde responsabilité. Pour la première fois depuis 2008, le déficit public est passé sous la barre des 4 % de la richesse nationale. Première fois depuis 2008. Et en 2017, nous serons à moins de 3 %. Nous avons voulu aussi montrer qu'il était possible de mettre à l'équilibre les régimes de retraite. Aujourd'hui, ils le sont déjà. Nous allons également assurer l'équilibre des régimes de retraite complémentaire grâce à l'accord qui a été passé entre les partenaires sociaux. Des efforts ont été demandés, ils trouvent là leur traduction. Ce qui veut dire qu'à l'horizon 2025, voire même 2030, tous les régimes de retraite régime général, régime complémentaire sont et seront à l'équilibre. Plus d'inquiétude, d'incertitude. Il peut y avoir des crises mais là, nous avons, en termes de projection, la garantie que nos régimes de retraite, c'est-à-dire notre patrimoine collectif, nous permettra d'assurer des pensions à nos enfants ou à nos petits-enfants et voire à nous-mêmes. Donc, il y a là une traduction des efforts que nous avons engagés et en même temps, nous n'avons pas sacrifié l'éducation, la santé, la culture et la sécurité. La souveraineté, c'est aussi de faire en sorte que nous puissions nous débarrasser d'une dette qui pèse et d'avoir les taux d'intérêt les plus bas. Et aujourd'hui nous ne le savons pas suffisamment, l'État est capable de lever des emprunts avec des taux d'intérêt qui sont négatifs. Je ne dis pas qu'il faut lancer des emprunts pour le plaisir de rapporter de l'argent au budget de l'État. Nous avons quand même conscience qu'on ne peut pas se lancer dans ce type de cavalerie. Mais il est très important que vous le sachiez.

La deuxième finalité de nos réformes, c'est la croissance, c'est donc l'emploi. Nous avons voulu baisser le coût du travail. Ce n'était pas facile là-encore à justifier, à expliquer et je sais que cela a fait débat. C'était la condition pour mettre la France en état d'être compétitive, c'est-à-dire de gagner des parts de marché à l'extérieur, de ne pas se laisser non plus gagner à l'intérieur par

des positions venant de l'extérieur. Le coût du travail aujourd'hui en France est redevenu identique à celui des Allemands. Je le dis ici parce qu'ici, cela a quand même une portée, une résonance. Il ne s'agissait pas simplement de copier nos voisins allemands, mais il s'agissait d'être capable de dire à l'extérieur que nos conditions de compétitivité étaient rétablies. Nous l'avons fait sans que cela coûte en pouvoir d'achat ou en protection sociale aux salariés. On aurait pu ! Cela s'est fait dans d'autres pays, réduire les salaires, réduire la protection sociale. Nous avons préféré faire des économies avec les conséquences que cela a, c'est vrai, sur un certain nombre de dépenses, y compris les collectivités locales, permettant ainsi aux entreprises d'avoir un allègement de cotisations, un allègement d'impôts c'est cela le crédit-impôt compétitivité-emploi qui nous donne maintenant des marges de manuvre pour les entreprises, pour investir, pour embaucher et pour exporter.

Le pacte de responsabilité, c'est ce que nous avons voulu, avec des contreparties qui sont toujours demandées aux employeurs. Mais en même temps, nous allons continuer en 2016, non seulement avec le crédit-impôt compétitivité-emploi mais avec des allègements supplémentaires de charges, notamment dans l'industrie et je sais ici ce que cela peut représenter parce que nous avons besoin de grandes entreprises industrielles. Puis, nous avons des instruments : les filières de la Nouvelle France industrielle, la Banque Publique d'Investissement, les investissements d'avenir. D'ailleurs, j'annonce qu'il y aura un PIA 3, un emprunt que nous allons lancer et qui va permettre justement, grâce à ces faibles taux d'intérêt, d'avoir des marges de manuvre pour investir sans que cela ne pèse sur les dépenses publiques. Et puis nous avons même créé une agence FRANCE ENTREPRENEUR pour que la création d'entreprise puisse être développée notamment dans les territoires comme les vôtres, c'est-à-dire ceux qui sont dans des quartiers particulièrement difficiles et les territoires ruraux.

Les premiers résultats qui apparaissent. Le mérite en revient à la Nation toute entière : le déficit du commerce extérieur qui a diminué d'un tiers, la croissance qui est en hausse depuis 2013 encore trop modeste l'économie qui recrée des emplois, le chômage qui commence à diminuer pour les jeunes, depuis quatre mois et puis ces emplois d'avenir que nous avons créés, cet apprentissage que nous avons relancé, la Garantie Jeunes qui, maintenant, offre une perspective à ceux qui n'en avaient aucune. Nous voulons aussi que cette croissance, ait du contenu, soit durable, puisse être sur les technologies de demain j'y reviendrai , notamment sur la transition énergétique, que nous puissions prendre de l'avance et utiliser ce qui va être un des résultats de la conférence sur le climat comme un levier de croissance supplémentaire pour nos entreprises. Puis, il y a la redistribution qui est nécessaire. L'an prochain, deux foyers sur trois qui payent l'impôt sur le revenu auront bénéficié de baisses d'impôts, celles qui sont engagées depuis 2014. La réforme du prélèvement à la source est lancée et les conséquences sur les impôts locaux de la suppression de la demi-part des veuves- qui avait été décidée avant nous mais que nous avons été amenés à assumer - seront neutralisées. Le ministre du Budget y travaille, j'en prends l'engagement.

Mais nous avons voulu aussi qu'il y ait une répartition des richesses et nous avons fait en sorte que l'école, l'école de la République, devienne ou plutôt redevienne, le 1er budget de la Nation. Notre pays compte aujourd'hui plus de professeurs qu'il y a 3 ans, mais je vais être précis, plus de policiers, plus de magistrats, plus de policiers, plus de gendarmes, au moment même où il nous faut faire des économies et on sait que ces professions-là représentent la solidarité, la sécurité, la protection de l'éducation de nos enfants.

Alors je sais que certains, je ne sais pas comment ils font, promettent moins de dépenses tout en demandant que toutes les priorités soient satisfaites. Ils ne nous disent pas où ils réalisent les économies, d'ailleurs on ne leur demande plus, mais sans prévision ils risquent aussi à un moment d'être sans provision, et c'est pourquoi nous devons faire en sorte qu'à chaque fois que nous avançons, nous puissions rassurer les Français. Ils nous le demandent. Il y a un paradoxe dans notre pays, je le vis depuis 3 ans mais, il existait déjà avant nous. Ce paradoxe est le suivant : alors que dans le monde qui vient, la France a énormément d'atouts et de cartes en main pour se hisser sur le podium de l'avenir, atout démographique, atout technologique, atout scientifique,

atout industriel, agricole, nous avons le sentiment collectif de douter de nous-mêmes.

Alors des interrogations sont légitimes, des angoisses aussi peuvent naître de certaines situations et puis la crise a été si profonde. Mais comment voir demain, c'est vrai quand on vit avec le chômage aujourd'hui, la précarité, l'isolement. Ces inquiétudes, je les entends, je les comprends et je veux y répondre. Et puis il y a tout autre chose. Il y a des discours qui font commerce de désespoir et c'est un commerce fructueux parce que le désespoir est ce qui finalement, est le plus facile à vendre. Des marchands de peur qui prônent la régression les jours pairs et le repli les jours impairs.

Ils cherchent dans le passé une consolation, vivent le présent comme une déploration et regardent l'avenir comme une démolition. Cela ne fait pas une belle perspective, ni de belles histoires. Et tous ses discours oublient, que la France s'est toujours dépassée, a toujours vaincu les épreuves qui étaient devant elle, a toujours été capable de se hisser au niveau le plus élevé. De s'élever, elle ne s'est jamais abandonnée, n'a jamais renoncé ou, dans certaines circonstances et on a vu les conséquences.

Alors c'est pourquoi j'entends, avec le gouvernement de Manuel VALLS, réformer jusqu'au dernier jour de mon mandat, parce que être Français, c'est se choisir un destin et ce n'est pas se laisser infliger un déclin.

Réformer. Réformer d'abord, c'est ce que nous allons faire pour tirer les opportunités de ces nouvelles technologies que l'on appelle le numérique. Ici, vous avez une fois encore pris les devants, c'est la French Tech qui a été portée par le sillon lorrain. C'est ce que nous avons vu avec ce jeune Elliot, vous êtes vraiment très précoce ici dans ce département, donc c'est le numérique. Le numérique va tout changer, on le sait, la production, le commerce, la consommation, le travail, la propriété. Il y a donc un virage que la France doit prendre sans tarder, il y a un gisement de croissance considérable et c'est l'objet du projet de loi que j'ai demandé à Emmanuel MACRON de préparer. Il mettra notre économie en capacité de créer les nouveaux emplois liés au numérique, de moderniser certains secteurs, de les ouvrir pour qu'il y ait plus de liberté, pour créer plus d'activités, d'ouvrir aussi certains métiers qui sont fermés, de former les salariés aux enjeux de la nouvelle économie tout en garantissant leur droit, de favoriser l'accès aux données, ce que nous utilisons dans notre vie courante et qui devient une matière première.

Vous avez sans doute remarqué que certains grands opérateurs veulent savoir ce que nous avons fait pour mieux après nous solliciter dans certaines opérations de consommation. Vous avez vu que c'est ce système des fournisseurs d'accès qui progressivement crée de la production, se substitue même à tous ceux qui étaient venus vendre leurs produits sur ces sites là, ou ces recherches là, donc nous avons le devoir de nous créer nous-mêmes une protection de nos données, ce qui sera fait.

Nous devons également financer les entreprises nouvelles. Prenez l'exemple de ce jeune, qui a tellement d'inventions, car la France est un des pays les plus créatifs au monde. Disons-le parce que personne ne le dira à notre place - si les étrangers le disent et même recrutent nos meilleurs talents, nos meilleurs chercheurs, nos meilleurs créateurs, s'ils ne sont pas soutenus financièrement. Comment peut faire ce jeune, s'il le souhaite, pour développer son invention ? L'objet du projet de loi sera également de créer des fonds financiers qui permettront de soutenir la création, le développement, l'agrandissement de ses futurs champions, qui devront être accompagnés, financés.

Avant-hier, j'étais donc avec madame MERKEL, la chancelière, et nous avons lancé un Fonds commun français et allemand, il y aura même les italiens qui se joindront à nous, pour soutenir toute cette nouvelle économie, tous ces nouveaux créateurs parce que nous avons besoin de champions européens pour être les meilleurs au monde. Les attraits du numérique ont forcément toujours soulevé des craintes, en France d'ailleurs le premier mouvement, est d'avoir peur, donc il faut apaiser. C'est très important d'apaiser il y en a tellement qui veulent exciter, donc apaisons.

Quelle est la crainte ? Elle n'est pas infondée. La crainte, ce sont les nouvelles inégalités. Des territoires qui n'auraient pas accès au numérique. Qui verraient des métropoles caracoler. utiliser

technologies, des entreprises s'y installer et pour eux, il serait impossible de donner à l'artisan, à l'agriculteur, à l'entrepreneur, aux citoyens les moyens d'avoir le haut débit, voire le très haut débit.

Donc d'ici à 5 ans, et cette proposition m'a encore été rappelée, d'ici à 5 ans, la moitié de la population doit être couverte et la totalité de nos concitoyens d'ici 10 ans. Mais je proposerai qu'on aille encore plus vite et qu'on fasse ce contrat, qui m'a été proposé ici-même de rassembler les opérateurs, les collectivités locales, régions comme départements, métropoles et également l'Etat pour que nous puissions encore plus vite avancer, parce que c'est un enjeu d'égalité et je sais d'ailleurs quelle frustration c'est de ne pas avoir l'accès aux hautes technologies, ou parfois même à la téléphonie mobile. Cela peut même conduire à des votes qui n'ont rien à voir avec cette colère-là.

Deuxième crainte, nous devons protéger les libertés parce que c'est notre intimité qui est aussi contenue dans les données, donc il y aura là-aussi dans un projet de loi une protection des données et en même temps libre-accès aux données scientifiques, aux données d'intérêt général, aux données de services publics, de l'Etat. D'un côté nous allons fournir des données pour que les entreprises s'en saisissent et puissent les faire fructifier, et de l'autre on va protéger nos propres données personnelles pour garder nos libertés.

Priorité au numérique, on le verra aussi pour l'éducation. Je veux que le numérique puisse être généralisé au collège. La proposition a été faite : l'Etat accompagnera financièrement, les collectivités locales, les départements pour les collèges qui mettront en place, ordinateurs et tablettes pour les élèves et pour les professeurs. En 2016, déjà, dès le primaire, tous les enfants seront éveillés au codage, à la lecture digitale et en 2018, 100 % des collégiens disposeront d'un outil numérique, tous les collégiens de France, pour les préparer à ce qu'est l'économie de demain.

Réformer, réformer toujours les opportunités économiques, il y a aussi le droit du travail. C'est un sujet là-aussi qui fait débat depuis des années dans notre pays. Les uns trouvent que le code du travail est trop gros, les autres trouvent qu'ils ne sont pas suffisamment protégés alors que devons-nous faire ? D'abord il y a une vérité, une réalité : les salariés changent de métier beaucoup plus souvent, changent d'entreprise beaucoup plus souvent et donc nous devons leur assurer une transition à travers des droits qui leur seront garantis, c'est ma proposition de compte personnel d'activité qui est devenue la loi de la République. Ce compte personnel d'activité, qu'est-ce que c'est ? C'est de pouvoir doter chaque actif, chaque salarié d'un patrimoine, d'un capital, le travailleur doit avoir un capital, quel est ce capital ? C'est de pouvoir disposer, pour ceux qui n'ont eu aucune qualification, d'un premier crédit de formation. Je n'ai pas eu de diplôme à la sortie de l'école, j'ai un crédit de formation que je pourrais exercer très tôt dans la vie professionnelle, ce qui peut représenter aussi un intérêt pour l'employeur dans l'embauche de ce jeune salarié.

Puis, ce capital va fructifier tout au long de la vie professionnelle du salarié, puisque il aura son compte personnel de formation, son compte éventuellement de pénibilité, son compte épargne temps et cela sera l'ensemble de ce capital qu'il pourra utiliser tout au long de sa vie professionnelle.

Madame Myriam EL KHOMRI va donc présenter aux partenaires sociaux un document sur ce compte personnel d'activité afin de trouver un accord. Le dialogue social est toujours mieux que la confrontation et s'il y a une position commune -et je crois que c'est possible de la trouver- le projet de loi sera soumis au Parlement dès le début de l'année prochaine. Et dans ce projet de loi, il y aura également la réforme du Code du Travail, là-aussi, soyons clair, aujourd'hui, c'est devenu un document illisible pour les salariés comme pour les employeurs, ne protégeant pas les salariés suffisamment et inquiétant les employeurs exagérément. Donc qu'est-ce nous allons faire ? Garder un socle de droits. Contrat de travail, SMIC, durée légale du travail. Mais aussi offrir aux partenaires sociaux, salariés, employeurs dans les entreprises et dans les branches professionnelles, une liberté pour décider, pour négocier, pour avancer. Rien à craindre puisque la protection des droits est assurée, mais tout à imaginer dès lors que nous devons adapter les

entreprises à la nature de leurs activités, à la concurrence à laquelle elles font face.

Donc, il est très important que nous puissions donner un nouvel élan à la négociation collective, pour trouver les meilleures solutions, certains se disent : mais non, il faut tout passer par la loi d'ailleurs les mêmes vous disent qu'on pourrait revenir sur les acquis des dernières décennies, aussi bien sur les garanties des travailleurs que sur la durée du travail que sur le SMIC et tant d'autres. Ce n'est pas ce que nous proposons, nous nous disons que c'est par la négociation que nous pouvons avancer, avancer ensemble et je pense que c'est la meilleure manière d'être compétitifs et de protéger les salariés.

L'enjeu aussi, c'est la formation professionnelle, vous avez tous fait cette observation, elle est même insupportable, il y a 3 millions et demi de chômeurs et il y a des entreprises qui sont de bonne foi qui disent qu'elles cherchent des salariés, qu'elles n'en trouvent pas, pour un certain nombre de métiers. C'est insupportable, insupportable parce que c'est un gâchis économique, insupportable parce que c'est un gâchis social, humain, alors nous devons agir. 150 000 formations prioritaires ont été décidées, 100 000 sont déjà proposées. Je souhaite que nous allions le plus loin possible avec les régions, avec Pôle emploi, avec les entreprises pour que tous les chômeurs, qui sont à Pôle emploi depuis plus d'un an, qui parfois ont vu des formations leur être proposées sans que cela ne débouche sur des métiers, puissent avoir une seconde chance de se voir proposer une nouvelle formation qui, répondra aux besoins d'entreprise aujourd'hui ou demain, et leur donnera une qualification permettant d'avoir un emploi au terme du processus.

La formation, c'est aussi celle des jeunes et c'est la réforme de l'école. La réforme de l'école, ce n'est pas toujours une loi. On a fait voter une loi, la loi sur la refondation de l'école, c'est aussi de faire vivre l'école, de la refonder toujours. Il y a la réforme du collège qui a suscité comme toute réforme d'ailleurs, une critique, contestation et puis finalement, chacun est apaisé, connaît maintenant ce qui est en cause et cette réforme ira jusqu'à son terme. Mais nous devons surtout élever le niveau des qualifications, j'ai fixé cet objectif pour les 10 prochaines années, 60 % d'une classe d'âge doit pouvoir aller à l'enseignement supérieur, vers l'enseignement supérieur, d'ici 10 ans.

Vous vous rappelez de ce qui avait été fait il y a 30 ans, l'annonce, 80 % d'une classe d'âge devra avoir le baccalauréat, beaucoup avaient souri à cette époque, avant le baccalauréat c'était quelque chose, cela reste quelque chose, mais aujourd'hui nous devons aller plus loin et proposer que 60 % d'une classe d'âge puissent aller vers l'université. Cela ne veut pas dire forcément faire des études très longues, mais déjà d'avoir un diplôme universitaire, à condition que ce diplôme lui aussi soit orienté vers un métier.

Nous voulons aussi que il y ait dans l'école, à la fois plus de mixité sociale et plus d'excellence - et ce n'est pas incompatible. La mixité sociale, le département de Meurthe-et-Moselle a accepté d'être territoire expérimental - décidément chaque fois qu'il y a une innovation, vous la saisissez. Il y aura donc une mixité qui permettra de faire vivre ensemble des jeunes parce que c'est le meilleur apprentissage, la meilleure façon de réussir, de se connaître, pas simplement pour assurer une forme de cohabitation dans notre société, mais également pour créer cette émulation indispensable, pour permettre la réussite pour tous. L'excellence pour chacun doit être proposée et je veux que les lycées professionnels puissent être des parcours d'excellence parce que si l'on veut que les jeunes aillent vers les métiers de l'industrie, vers les qualifications qui sont d'aujourd'hui demandées sur le plan technologique, nous avons deux obligations : l'apprentissage - nous avons déjà fait un plan et un lycée professionnel - et dans les lycées professionnels, les conduire jusqu'à ce que peut être le meilleur diplôme, la meilleure réussite et la meilleure école. Il n'y a pas de raison que les écoles puissent être fermées aux lycéens de ces établissements.

Nous voulons aussi qu'il puisse y avoir l'alternance, qu'elle soit davantage présente dans l'université : ce sera fait, parce que l'on sait très bien que c'est cette capacité à bien connaître le monde de l'entreprise qui rend l'insertion beaucoup plus facile, donc la réforme de l'école va se poursuivre.

Réformer toujours, l'emploi, l'école, la formation, la croissance. Réformer, c'est aussi permettre au plus grand nombre de Français de devenir propriétaires. Aujourd'hui, c'est difficile, difficile

pour les jeunes. Dans ma génération l'inflation y faisait pour beaucoup, la distribution des crédits également, il était possible pour des jeunes de se loger. Aujourd'hui c'est devenu une tâche impossible sauf si les parents peuvent apporter des garanties, voire même le patrimoine.

Il y a donc la nécessité de donner cette perspective-là, non pas parce que l'on considèrerait qu'être propriétaire est finalement un but dans la vie - mais enfin c'est une sécurité et c'est aussi une fierté non pas qu'il faudrait considérer que tous les Français devraient être propriétaires - quand j'étais à Vandoeuvre beaucoup étaient contents d'être locataires et d'être bien logés et cessons d'opposer l'accession à la propriété au locatif, ce qui est d'ailleurs vrai pour le logement social, Jean-Louis DUMONT pourrait le confirmer : il y a de l'accession sociale à la propriété dans le patrimoine des bailleurs sociaux proposés aux locataires, chaque fois qu'il est possible de le faire. Dans les contrats ville et celui qui va être signé avec le Grand Nancy le permettra, de l'accession sociale à la propriété, avec une TVA - Sylvia PINEL l'a voulu - à 5,5% pour l'accession à la propriété au périmètre au-delà même des quartiers de la politique de la ville.

Nous allons donc faire une réforme permettant de faciliter l'accès à la propriété. Comment ? En faisant en sorte que le prêt à taux 0 qui sert d'apport le plus souvent aux « accédants », puisse être élargi, d'abord territorialement et élargi ensuite aussi bien au neuf, ce qui n'est le cas aujourd'hui qu'à l'ancien dès lors qu'il y a des travaux. Donc, plus de territoires : la quasi-totalité du pays couvert à travers ce prêt à taux 0.

Deuxièmement, nous devons faire en sorte que ce montant de prêt à taux 0 puisse être un niveau suffisant pour permettre l'accession et aujourd'hui il est trop bas, donc nous porterons jusqu'à 40 %. Enfin, il faut que la période où les revenus ne permettent pas toujours de rembourser les prêts qui ont été accordés - il y a un différé de remboursement - et 5 ans, cela peut permettre à des jeunes de pouvoir accéder à ces prêts, d'accéder à la propriété, de ne pas avoir à payer de mensualités trop élevées et ainsi de devenir propriétaire.

C'est un grand projet qui peut d'ailleurs se traduire assez vite et j'ai demandé au Gouvernement de pouvoir me faire des propositions dans les jours qui viennent, de manière à ce que les promoteurs et les bailleurs sociaux puissent s'engager résolument dans cette perspective.

Je l'ai dit : il ne s'agit pas d'opposer les locataires aux propriétaires, le logement social au logement privé, il s'agit de construire, de construire davantage parce que construire c'est aussi loger, donner un confort et créer de l'activité et de l'emploi et nous en avons besoin.

Réformer, c'est également protéger les Français. Ils le demandent, parfois même ceux qui sont les moins exposés aux menaces, plus fortement que les autres, on les connaît. Ceux qui ont le plus peur, ce sont ceux qui ne connaissent pas la réalité de la peur, ils l'imaginent et en même temps elle est là, il faut en tenir compte.

Nous avons affronté du terrorisme, pas simplement depuis le début de l'année, cela fait des années que nous vivons avec le terroriste, sauf que le terrorisme a pris une forme, une intensité qui nous oblige à nous protéger davantage. Je l'ai expliqué tout à l'heure, nous avons élevé le niveau du plan Vigipirate, nous avons mobilisé 30.000 policiers, gendarmes, militaires pour cette mission. Nous avons renforcé notre arsenal juridique, nous avons recruté dans les services de renseignement, plus de policiers, plus de gendarmes, et j'ai reçu à la suite d'un autre drame qui est intervenu il y a quelques jours, un policier qui avait été agressé par un détenu qui était en permission de sortie - vous savez aussi dans ce département ce que peuvent représenter des drames épouvantables.

Nous avons reçu les syndicats de police, les représentants des gendarmes, les magistrats dans toutes leurs sensibilités syndicales. J'ai reçu également les personnels de la pénitencière qui font un travail très difficile. C'est la troisième force de sécurité de notre pays et nous devons agir. Un plan sera fait pour que nous puissions améliorer la situation de ces personnels et améliorer aussi le début de carrière, parce qu'il est difficile de commencer sa vie professionnelle avec un salaire particulièrement bas et affrontant des risques particulièrement élevés. Nous devons aussi réformer la procédure pénale, ce sera fait : alléger les charges qui incombent aux forces de l'ordre et aux magistrats, lutter contre les trafics d'armes, agir contre les filières mafieuses et il y en a, faire travailler ensemble - et d'ailleurs vous vous y consacrez - policiers nationaux, policiers municipaux, acteurs de sociétés privées.

metropolitain, secteur des sociétés privées.

Bref, la réforme, toujours la réforme pour mieux agir parce que ce qui est insupportable, au-delà de la question des moyens, c'est la complexité - vous l'éprouvez cette complexité dans votre vie d'élus - mais les policiers aussi l'éprouvent, les magistrats, les gendarmes, donc nous devons simplifier et en même temps protéger toujours nos libertés. Le dilemme est toujours le même, mais je dois assumer, faire en sorte que nos concitoyens se sentent protégés et que personne ne puisse penser que sa liberté sera mise en cause. Et même quand nous agissons pour les services de renseignements, il y a eu toute une discussion, celle de savoir si on a à écouter les uns les autres, je vous rassure, mais il était nécessaire d'avoir un renforcement de nos services et d'éviter qu'on nous écoute aussi, notamment des puissances étrangères.

Mais nous devons là-aussi être garants de la protection de nos concitoyens, mais je ne laisserais pas non plus les discours de surenchère se faire, ceux qui vous expliquent qu'il serait possible de mettre des murs, de mettre des barrières, d'installer des grillages, des barbelés. Ce n'est pas l'Europe, ce n'est pas la République, ce n'est pas la démocratie. Ils s'en prennent à ceux qui sont plus pauvres qu'eux, à ceux qui sont étrangers, à ceux qui sont venus chercher asile. Mais dans quel pays vivrions-nous si nous cédions à ce type de ressentiment, si nous cédions à ce type de surenchère, de compétition ? Donc, nous devons assurer la sécurité, protéger les Français, mais ne pas céder par rapport aux principes qui sont les nôtres.

Réformer, c'est un devoir, c'est le mien, et je le fais non pas simplement pour les générations présentes qui sont impatientes -et je les comprends- mais aussi pour les générations futures parce que ce n'est pas parce qu'elles n'ont pas le droit de vote qu'elles n'ont pas de droits. Et d'abord celui d'exiger que nous agissions pour elle. Ce n'est pas facile d'inventer l'avenir lorsque l'ordre du jour, c'est le rythme de l'instant. C'est vrai qu'il y a une dictature de l'immédiateté.

L'immédiateté est devenue le sablier, cette révolution du temps oblige -on le sait- l'action publique à raccourcir les délais, simplifier les procédures, mais elles comportent un danger, le présent envahit tout à force d'autres impératifs et nous finissons par oublier le futur. Or, la politique a besoin du temps long pour débattre sereinement pour faire des choix, lucidement et pour les appliquer courageusement.

Choisir l'avenir, c'est un devoir et la démocratie est une bataille de chaque jour. Une démocratie n'est pas une donnée qui nous a été offerte un jour venu, c'était une conquête que nous devons toujours protéger et préserver. La démocratie n'est pas une évidence mais, une exigence et quand les valeurs ne sont plus défendues, une démocratie peut s'épuiser, c'est possible, c'est déjà arrivé dans l'Histoire. Quand le débat se fait pugilat, quand le court terme, l'emporte sur la vision, quand l'intérêt particulier dépasse d'intérêt général, alors une démocratie, même celle qui est la mieux établie, peut se fissurer et de reculade en glissade, elle peut se perdre.

Alors, la France pour peser, pour entraîner doit être forte, forte économiquement, c'est indispensable, forte moralement. Et vous aviez eu raison Monsieur le président de revenir dans votre propos sur le 11 janvier, parce que dans l'épreuve des millions de Français ont su se lever pour la liberté, pour la raison, pour la laïcité, pour le vivre ensemble, pour la République.

Et il s'agissait d'abord de proclamer la possibilité, la nécessité, l'exigence même de vivre ensemble, non pas en sous-ensemble mais ensemble, non pas dans des communautés séparées, mais dans une seule communauté, la communauté nationale. Et c'est ce message-là qu'il faut garder. Souvent je me pose cette question : pourquoi dans notre devise républicaine y a liberté, égalité et fraternité ? Qu'est-ce que les révolutionnaires avaient voulu dire avec fraternité ?

Qu'est-ce qu'ils avaient voulu imaginer pour la vie de notre pays ? Cette fraternité, c'est non pas de considérer que nous serions dans une société de bienveillance où il faudrait simplement être courtois et poli avec son voisin. Non, la fraternité, c'est bien plus que cela, c'est la capacité d'être ensemble, de s'assumer comme une Nation où chacun a ses droits et ses devoirs, d'être ensemble et d'être capable de s'élever, de partager le deuil de l'autre, de comprendre son malheur, de partager un moment aussi par la solidarité nationale, ce qui est dû aux plus fragiles. La fraternité, c'est d'être fier de la réussite de ses proches, de ses enfants, la réussite de tous. Comme on ne parle pas suffisamment de nos réussites, je suis obligé de le faire moi-même. Nous avons plein de réussites, je ne parle pas de la réussite du gouvernement, je ne permettrais pas,

mais des réussites les Français en ont dans plein de domaines, scientifique, technologique, industriel. Je ne parle pas des grands contrats, ni même des ventes de Rafale que Jean-Yves LE DRIAN permet d'avoir dans tous ses déplacements, il ne s'agit pas simplement de ces matériels-là. Nous avons plein de réussites et c'est ce que nous devons démontrer dans un esprit de fraternité, c'est-à-dire d'être fiers, pas simplement de nous-mêmes, mais fiers de l'ensemble que nous représentons.

Quand une personne peut s'ajouter à nous, je pense à l'asile pour donner aussi le meilleur, ce que nous devons exiger de lui, qu'il donne le meilleur alors nous nous enrichissons. Il y a les défis qu'affronte l'Europe et ici, vous les connaissez, il y a eu la crise et aujourd'hui il y a celle des réfugiés. Face à ces menaces, nous savons que les nations européennes gagnent à être solidaires et pas à être solitaires parce qu'il a des inquiétudes qui peuvent être sincères, mais il faut répondre par des solutions et pas par des chimères.

L'Europe a toujours mis trop temps à comprendre, si je devais qualifier l'Europe, c'est que c'est notre destin, c'est notre communauté et en même temps ces règles, ces procédures font qu'elle met toujours un peu plus de temps que nous le voudrions. En même temps, s'il n'y avait pas l'Europe, il n'y aurait pas la possibilité d'agir sur les niveaux qui sont essentiels, on le voit pour les réfugiés, s'il s'agissait de s'organiser chacun de son côté, de rétablir les frontières, de poser des murs - certains pays le font - c'est la fin de l'Europe, c'est la fin de l'Union, c'est la fin de l'esprit qui nous a animé. Donc l'Europe a tardé à comprendre mais maintenant elle s'est organisée et tout doit être mis en œuvre. Si on avait écouté la France, mais on n'écoute pas toujours la France, on aurait été plus vite, l'Allemagne a pris des positions, nous les avons respectées, mais maintenant nous sommes d'accord, Français et Allemands pour agir de la même manière et c'est ce que nous avons d'ailleurs dit avant que cette crise ne prenne cette dimension.

Alors il faut soutenir les pays qui sont à nos frontières, l'Italie, la Grèce, parce que c'est là que cela se joue. Il faut aller travailler avec la Turquie parce que c'est là-bas que les réfugiés se situent, il faut aider les pays, Jordanie, Liban qui accueillent des réfugiés parce que sinon ils viendront tout simplement et rien ne les arrêtera. Alors nous devons aussi lutter de manière implacable contre les filières, faire en sorte que nous n'accueillons que les demandeurs d'asile qui sont venus jusqu'à nous, raccompagner les autres et avoir une coopération avec l'Afrique parce qu'il y a aussi des migrants et il y aura une réunion importante qui va se tenir entre l'Europe et l'Afrique, nous devons agir pour le développement. Toute cette politique doit être mise en place par l'Europe et moi j'en tire une leçon, si l'Europe ne se met pas au niveau qui convient pour régler les problèmes, l'Europe se dissoudra progressivement et ce qui a été également l'espoir d'une génération après la guerre deviendra une espèce de fatalité, de déconstruction. C'est pour cela que j'ai proposé sur les politiques de réfugiés que nous ayons une seule et même position et nous y sommes parvenus, que sur la Grèce, nous puissions garder la Grèce, parce que c'était un signal qui aurait été tragique et que nous puissions doter la zone euro d'un budget, d'une gouvernance, d'un parlement.

Puis je termine par-là, Paris va recevoir une conférence, vous allez me dire une de plus. C'est la plus grande conférence que la France n'aura jamais accueillie, la plus grande conférence. Je ne parle pas simplement en termes de nombre de chefs d'Etat, ils sont pratiquement tous là, je parle aussi en termes d'enjeux, je parlais de l'avenir, l'avenir de la planète, l'avenir de nos enfants, l'avenir de l'Europe, l'avenir de la France, c'est toujours de l'avenir dont il est question.

Si nous n'arrivons pas à l'accord, ce sera un échec, on en a connu d'autres, mais ce sera un échec, bien plus grave que tous les autres. Ce sera finalement le renoncement pour une politique de lutte contre le réchauffement climatique. On me dira mais finalement qu'est-ce que cela peut faire, nous ne serons plus là. Nous ne serons peut-être plus là nous-mêmes, c'est probable, mais il est possible aussi que pour les générations suivantes, il soit, il devienne très difficile de vivre sur cette planète. Nous avons demandé à tous les pays de faire leur contribution pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, quand on a fait la somme de toutes ces contributions, on a encore à 3 degrés de réchauffement de la planète à la fin du siècle alors que nous devons

absolument rester en dessous de 2 degrés. Il va falloir faire encore un effort et si nous ne faisons rien, s'il n'y a pas d'accord, cela sera 4, 5, 6 degrés et il y a des pays entiers qui vont être dévastés, des îles qui seront recouvertes, des côtes qui seront dévastées, on en a déjà un certain nombre d'exemples.

Alors là-aussi, la France doit montrer le chemin, elle le fera. Elle le fera parce que nous allons concentrer toutes nos forces pour la réussite de cette conférence. Nous ne pourrons pas y arriver tout seul mais, c'est la responsabilité que nous avons prise.

Voilà ce que je venais vous dire ici en Meurthe-et-Moselle, vous êtes une terre d'histoire mais, vous savez comment préparer l'avenir. Ce sont souvent les territoires qui ont été le plus chahutés par l'histoire qui sont les plus novateurs. C'est finalement la responsabilité qui vous incombe. Vous avez connu dans cette région tant d'invasions, de guerres, d'épreuves que vous vous en êtes sortis sans doute plus solides encore, vous avez surmonté toutes ces difficultés. Et je ne parle pas des crises, des crises industrielles, de la crise sidérurgique, de la crise minière où vous avez été capables de vous dépasser.

Alors aujourd'hui-encore, c'est l'exemple que je veux donner, ne croyons pas dans un monde qui bouge qu'il faudrait rester immobile et ceux qui vous le proposent sont des agents de la régression. Ceux qui vous disent qu'il est possible de se mettre à l'abri vous conduisent vers l'épreuve. C'est ceux qui avaient déjà inventé une ligne Maginot, mais vous avez vu que l'imagination en ces matières est toujours possible. Il y en a qui pensent qu'il est toujours préférable d'avoir une bonne frontière, un bon mur, une bonne ligne infranchissable et puis le vent de l'histoire a fini par tout balayer.

N'imaginons pas non plus que nous serions mieux entre nous sans les autres, loin des autres et même contre les autres. La France tient son futur dans l'ouverture, pas dans la fermeture. Le chemin que la France a choisi, c'est l'avenir, celui de la jeunesse, c'est ma priorité, celui de son économie, elle se redresse, celui de son modèle social, il peut avancer s'il se réforme, celui de son environnement, nous devons le préserver et puis de l'engagement européen, parce que ce sont nos valeurs qui sont en cause.

Alors ce choix, il exige de la patience et comme je vous l'ai dit le jugement est chaque jour, c'est l'immédiat qui l'emporte, la difficulté d'avoir du recul, de comprendre le sens de ce que nous engageons. C'est pour cela que je viens vers vous. Et ce chemin, il est le seul qui puisse donner des résultats, ces résultats ils viendront, ils viendront et les meilleurs viendront même après nous. Je dis souvent que le bilan d'un Président de la République, se mesure à la fin de son mandat et c'est bien légitime, parce qu'il y a les preuves. Mais finalement le bilan, c'est celui que l'on dresse bien des années après. Ceux qui ont laissé leur nom dans l'Histoire de France, ce serait présomptueux, mais au moins une trace dans l'action de la République, c'est bien après que l'on peut le souligner, que l'on peut le vérifier. Et ce que je voudrais, c'est que de ce Gouvernement, qui travaille avec beaucoup de sérieux et de conviction pour l'intérêt du pays, nous puissions dire, même s'il n'a pas fait tout ce que nous espérons, c'est possible, tout ce que nous en attendions, c'est probable - il y en a même qui trouveront qu'il n'a pas fait suffisamment ou qu'il en a fait trop - mais au moins qu'il a fait des réformes dont la France pourra s'enorgueillir dans des années, que l'on puisse dire, ces réformes-là heureusement qu'elles ont été faites et heureusement qu'elles ont donné les résultats que nous connaissons.

Pour la Meurthe-et-Moselle, pour la Lorraine pour, la République et pour la France. Merci.